



Ministère des Affaires Etrangères
et du Développement International

Annick Girardin
Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

Déplacement à New York, Etats-Unis d'Amérique,
« 70^{ème} Assemblée Générale des Nations-Unies (AGNU) »

**« Evènement parallèle sur le partenariat mondial pour les données
du développement durable, organisé par le Kenya, la Colombie et
ONE»**

Lundi 28 septembre

- prononcé -

Mesdames et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de participer à cet événement, qui porte l'idée d'une véritable **« révolution des données » dans les pays en développement**, c'est-à-dire une **amélioration radicale de la production et de la diffusion des statistiques et des données ouvertes**.

C'est une urgence dans les pays en développement, en Afrique en particulier, car les données sont **un outil indispensable pour connaître, pour anticiper, pour prévoir, pour piloter, pour évaluer, pour réajuster, en bref, pour gouverner**.

Car tout politique le sait : on ne pilote bien que ce qu'on mesure !

Le suivi des Objectifs de Développement Durable suscitent deux défis majeurs:

1-l'amélioration des connaissances statistiques de base ;

2-le besoin de suivi de nouveaux domaines liés à l'élargissement du champ thématique : les 17 Objectifs du développement durable couvrent les droits humains au sens large, dans une optique de développement durable à la fois économique, social et environnemental ;

Pour répondre à ces deux défis, l'innovation est la clé :

De nouvelles technologies sont nécessaires pour une production plus rapide et moins coûteuse des données, et une diffusion à tous, sachant que les données statistiques sont un bien public ;

- les acteurs publics (les Instituts nationaux de statistique) doivent jouer un rôle proéminent mais ils ne pourront tout faire seuls. Les entreprises produisent et diffusent aussi des données, ainsi que les acteurs de la société civile. **Des modes de production coopératifs multi-acteurs doivent être soutenus.**

La France s'est engagée dans une politique de coopération statistique avec les PED, en Afrique en particulier. Près de 40 M€ y ont été consacrés au cours des dix dernières années. L'objectif de notre politique a été de promouvoir l'émergence d'un pôle africain d'expertise de qualité internationale, en ciblant notre action sur deux types d'organismes : **AFRISTAT**, observatoire économique et

statistique d'Afrique sub-saharienne ; et **un réseau d'écoles de statistique africaines**, garantissant la formation performante et homogène des statisticiens d'Afrique francophone.

Aujourd'hui, en décidant de participer à ce partenariat des données, je prends deux engagements au nom de la France.

Un premier engagement concerne notre implication forte dans le partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), que nous co-présidons : engagements en matière d'ouverture des données sur l'aide au développement, de transparence des paiements et revenus issus des industries extractives et d'ouverture des données sur le climat, « Défi pour le changement climatique » autour de l'ouverture des données climatiques

Un deuxième engagement concerne l'aide au renforcement des capacités statistiques dans les PED. Je suis heureuse d'annoncer ici que la France va poursuivre son soutien dans ce domaine essentiel : nous allons consacrer 2 millions à l'appui d'Afristat, pour l'accompagner sur la voie de la consolidation et de la modernisation.

Nous allons ainsi contribuer à construire les indicateurs nécessaires au suivi des ODD, notamment en matière de climat, d'environnement et de gouvernance.

Je terminerai en évoquant brièvement le plan d'action « Développement et Numérique » que je lance. Il comprendra évidemment un important

volet de production et de diffusion des données, en synergie avec le partenariat mondial des données du développement durable. Encore une illustration de notre implication, que je souhaite contagieuse, car ce n'est que collectivement que nous parviendrons à changer la donne dans ce domaine.